



Assurance chômage : FO demande à nouveau au gouvernement d'y renoncer

Contestée lors de son annonce en juin 2019 par l'ensemble des confédérations, reportée en partie dans le contexte de la crise sanitaire et de la bascule dans le chômage de milliers de salariés, aujourd'hui suspendue, mise en cause déjà une première fois par le conseil d'Etat saisi notamment par FO, toujours contestée par les confédérations et révélant ses effets nocifs pour les plus fragiles (dont les femmes, salariés subissant l'activité partielle, salariés en emplois précaires), cette réforme doit être définitivement remise.

Dès le mois d'octobre dernier, les cinq confédérations s'étaient accordées pour s'adresser conjointement au Premier ministre, mettant en copie le Président de la République, pour leur demander de renoncer à cette réforme et de revenir pour l'année 2021, qui demeurera sous le coup des conséquences négatives pour l'emploi des effets de la pandémie et des restrictions sanitaires, aux dispositions de la convention négociée en 2017.

Aussi, et au titre du dialogue social tant invoqué, FO renouvelle sa position demandant au gouvernement de renoncer à cette réforme, la priorité devant aller à la préservation des emplois, à l'arrêt des licenciements et à la relance de l'activité économique créatrice d'emplois.

FO confirme qu'en tout état de cause elle a d'ores et déjà décidé de contester à nouveau cette réforme devant le Conseil d'Etat.

Contacts :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

✉ yveyrier@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.86.01

&

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07

Paris, le 15 avril 2021